L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 24 DECEMBRE 1890. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Buffaw & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI, 24 DECEMBRE 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Achetez vos bonbons et fruits glacés, crystallisés, à la Confiserie du Bijou. Voyez l'annonce.

La Salsepareille d'Ayer contient de l'iodide de potassium et du fer, ainsi que les meilleures plantes connues pour purifier le sang.

La Ligue d'étude et de défense commerciales, en France.--Bourse de Commerce de Paris.

M. de M. B. de Grilleau, administrateur de la "Ligue d'étude et de défense commerciales, pour déterminer les dommages causés, à la France et à l'Europe, par les nouveaux bills douaniers des Etats-Unis, et rechercher les moyens d'y remédier en France," nous adresse de Paris, avec prière de l'insérer, une copie de la lettre qu'il vient d'écrire à l'hon. Wike, représentant de l'Illinois. Le document nous est parvenu hier; nous le mettons, ce matin, sous les yeux de nos lecteurs :

Paris, le 5 décembre 1890.

A Monsieur Wike, Député de l'Illinois à la Chambre des Représentants des Etats-Unis, Washington.

Monsieur le Député,

Nous avons l'honneur de vous faire part de la fondation à Paris de la Ligue d'études et de défense commerciales pour remédier aux dommages causés à la France par le Bill MacKinley.

Le but de notre association n'est pas de pousser la France à répondre aux formalités vexatoires et aux tarifs prohibitifs du Bill McKinley par établissement de formalités et de tarifs aussi regrettables. Nous voulons au contraire la paix douanière avec les Etats-Unis, parce que nous croyons fermement qu'un terrain de conciliation douanière est possible entre nos deux nations.

Nous croyons que le peuple américain peut établir chez lui des industries qui remplaceront bien vite les produits de l'Angleterre et de l'Allemagne frappés par le Bill MacKinley; mais nous sommes convaincus aussi que le peuple américain ne se passera pas facilement de nos vins fins de Bordeaux, de Bourgogne, de Champagne, de nos rics en soieries de Lyon et de St-Etienne, de nos tissus de Roubaix et de nos articles de luxe de Paris.

Il nous semble, dès lors, que la majorité élue le 4 novembre dernier serait vivement approvée si elle cherchait à amener le gouvernement des Etats-Unis à suspendre, à titre d'essai, l'application des droits nouveaux du Bill MacKinley au moins aux produits français. Aussi, la proposition que vous avez déposée, le 2 de ce mois, à la Chambre des Représentants, doit être approuvée par vos compatriotes avec la même faveur qui en a accueilli la nouvelle télégraphique en France.

Dans ce but, la Ligue compte envoyer aux Etats-Unis, dès qu'elle aura des ressources suffisantes, une délégation chargée de se mettre en rapport avec vous et vos honorables collègues de la majorité pour élaborer avec vous les bases d'une entente.

Celle-ci pourrait consister soit dans la suspension du Bill vis-à-vis des produits français, soit dans des réductions spéciales qui nous seraient accordées en compensation du retrait du décret prohibant l'entrée en France des salaisons américaines, retrait que nous nous chargeons d'obtenir du gouvernement français.

A cet effet, nous avons besoin d'être soutenus par les citoyens des Etats-Unis qui sont grands consommateurs de nos produits et par les marchands de salaisons de Chicago et autres villes. Aussi nous vous serions très obligés, Monsieur le Député, de donner à cette lettre la plus large publicité.

Dans l'espoir de vous lire et d'apprendre que nous sommes en conformité d'opinion avec vous et vos honorables collègues, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de nos plus distingués sentiments.

L'administrateur.

Signé : D. de Grilleau.

Réparation et accordage de pianos.— M. Emile Suss, rue Royale, 24 annonce qu'il fait de l'accordage et de la réparation des pianos, une spécialité. M. Suss est bien connu à la Nouvelle-Orléans, depuis tant d'années qu'il est établi et qu'il dirige un maison de commerce. Il vend à bas prix et à des conditions fort acceptables, le piano Gavaen, un instrument se fabriquant à Paris et qui est très renommé pour la sonorité, la pureté de ses sons. On en lira plus loin une description qui ne peut manquer d'intéresser tous ceux qui ont quelque connaissance en la matière.

Jusqu'à 11 heures 30 du soir.—Afin d'accommoder ses nombreux clients et ses charmantes clientes l'Etoile Rouge continuera ses ventes jusqu'à 11 heures 30 mercredi soir.

Beaucoup de nouveaux genres de chaussures sont ajoutés à l'assortiment par les derniers arrivages.

Visitez! voyez! juges et acheteurs!

Ne pas oublier que l'Etoile Rouge est le seul grand magasin à la Nouvelle-Orléans faisant une spécialité de la vente en détail de chaussures de tous genres.

BROWN'S IRON BITTERS Cures Dyspepsia, Indigestion & Debility.

Pour toutes les maladies bilieuses et malarialiques, l'Ague Cure d'Ayer procure une guérison certaine, absolue, radicale.

Un homme peut-il considérer comme offensant et injurieux le baiser que lui donne une femme contre son gré ?—Le tribunal de Gotha vient d'être mis en demeure de juger une question intéressante : un homme peut-il considérer comme offensant et injurieux le baiser que lui donne une femme contre son gré ? La question est soulevée par un habitant de la ville de Gotha à qui une servante de brasserie a glissé, sans qu'il l'ait demandé ou désiré, un baiser. Le rentier en question aurait, dit il, subi cette manifestation sans protester, si sa femme, à laquelle de mauvaises langues avaient conté la chose, ne lui avait fait une scène des plus violentes. C'est sur la sommation de sa moitié que le bonhomme a porté plainte contre la servante trop démonstrative. Le ville de Gotha est curieuse de savoir dans quel sens les juges vont se prononcer.

Celine est appelé sur le terrain. Au moment de toutes les dispositions sont prises et où l'on n'attend plus que le signal de faire feu, il tire de sa poche une petite chose ronde et s'avance paisiblement vers son adversaire :

—Donnez moi la vôtre.

—Voici quoi ? demande l'autre, ahuri.

—Eh bien ! est-ce que nous ne devons pas échanger deux balles !

LOUISIANE.

Le Louisiana Planter and Sugar Manufacturer, Nouvelle-Orléans, du 20 décembre :

—LETTRE DE LA PAROISSE ASCENSION :

Depuis mon dernier rapport, le temps a été, en général, très favorable à la poursuite des travaux courants.

Nous avons eu deux ou trois nuits glaciales ; on a même signalé, mardi soir, de la glace. Le travail marche constamment dans toute la paroisse. Il n'est même pas probable que bien des planteurs s'accordent les distractions et les joies des fêtes de Noël.

Il faut rendre justice aux Italiens : ils ont travaillé, sans désemparer, pendant toute cette campagne.

—Mardi, Evan Hall avait encore 250 acres à rouler, tâche qui peut s'accomplir, aisément, en deux semaines. On y a fait 3,500,000 livres, et l'on a la perspective d'en faire encore 1,000,000.

On a éprouvé beaucoup de tracas, cette année, sur McManor ; toujours quelque accident aux machines. Il reste encore sur cette propriété, à exploiter 100 acres.

Belle Alliance a fait 3,500,000 livres de sucre, et 378 acres de cannes dans le chaup.

Souvenir avait fait, samedi dernier, 1 292,000 livres. On compte y sucrer cette semaine, 1,450,000. La moyenne de rendement, à la tonne, est de 135 livres—résultat inespéré.

M. Cefeld vient de finir, et M. Toller terminera, dans quelques jours.

A la fin de la semaine dernière, Peytavin comptait 1,403,145 livres.

Les habitations Ashland et Bowden, à la Cie. Belle Hélène, doivent être vendues, le 10 janvier, à l'encan ou à l'amiable, comptant.

M. Geo D. Krumbaar, président de la Cie. de St Cloud, en Floride, ainsi que M. Jos. Scott, un de ses associés, sont venus cette semaine, étudier les procédés de fabrication employés sur l'habitation Evan Hall.

—Voici les renseignements que je dois à l'obligeance du colonel St-Martin, de Pelliceo. Il s'agit de deux acres et demi, qui entourent la résidence et sont la propriété particulière de Mme St-Martin.

1887—Plant, 9 boucauts; 10,800 livres de sucre ; 25 barils de mélasse.

1888—Souches de première année, 9 boucauts et demi; 11,200 livres de sucre; 20 barils de mélasse.

1889—Souches de deuxième année, 8 boucauts et quart; 9,840 livres de sucre : 12 barils de mélasse.

1890.—Souches de troisième année, 9 boucauts; 10,570 livres de sucre; 12 barils de mélasse.

On ne peut rêver de plus beaux rendements. Ne pas oublier qu'il s'agit de 2 acres et demi.

—LETTRE DE LA PAROISSE IBERVILLE :

Nous avons eu un temps merveilleux pour le bien de nos planteurs : froid et gelées. Mardi, le vent a soufflé, presque toute la journée, et, mercredi, nous avons eu la troisième glace de la saison. Il n'y a donc pas beaucoup à craindre pour ce qui reste de cannes dans les champs. En quelques endroits, les feuilles saines ont été gelées; les tiges sont restées intactes. En réalité, le froid n'a fait que du bien. La récolte est aussi satisfaisante que jamais. On fait de 3 à 5 boucauts à l'acre.

MM. Danos et Comeaux, qui ont loué la propriété appartenant à la succession Edw J. Gay, sur le bayou Grosse Tête, ont terminé ; ils ont fait deux cent cinquante boucauts—soit un peu plus d'un boucaut et demi, l'acre. Leurs champs avaient été très négligés, pendant les hautes eaux, et leurs travailleurs sont restés, plusieurs semaines, occupés aux levées. La seule propriété appartenant à M. H. Gay—celle d'Auguste—fait exception.

M. O. J Achée, locataire de la propriété Levy, a peu réussi; le moulin était en assez mauvais état. Il eût mieux fait de vendre ses cannes à la tonne.

Le vent de mardi a failli causer de graves accidents. Des étincelles, soulevées par lui, ont mis le feu à la bagasse. On a eu beaucoup de peine à sauver les sucreries. C'est ce qui est arrivé sur Homestead, à M. F. D. Robertson, et sur York, à M. Wood. Heureusement, l'accident est arrivé en plein jour; les secours sont venus à temps. Plus de 200 cordes de bois ont été consumées. C'est une forte perte pour M. Robertson, qui l'a tout trouvé sans combustible. Sa roulaison en sera retardée de cinq semaines.

M. J. E. Tottle, de Laurel Ridge, aura fait, cette semaine, ses 700 boucauts. Il a encore deux semaines de travail.

M. Maurice Haslan, d'Enreka, et de Magnolia, nous dit que tout va bien chez lui.

Augusta, à MM. J. D. et G. R. Murrell a fait 200 boucauts. Quelque ayant perdu 100 acres, par suite de l'inondation, les levées ayant cédé. MM. G. M. et J. D. Murrell finiront sur Glenmoor, la semaine prochaine; puis, ils rouleront sur Tally-Ho.

Sur Glenmoor, le canne a donné 33 tonnes à l'acre, et le résultat sera d'environ 850 boucauts. On compte en faire 750 sur Tally-Ho.

Sur Mayflower, M. R. G. Comeaux, après avoir roulé ses 400 boucauts, s'est porté, avec tous ses ouvriers, sur Kinsale, au secours de M. Thos. Supple, qui a encore plus de 150 acres à travailler.

On dit que MM. Béthancourt et Sentille ont fait, sur Forest Home, jusqu'à 40 tonnes à l'acre.

—LETTRE DE LA PAROISSE POINTE-COUPÉE :

Nous avons eu, ici, le temps le plus froid de la saison, lundi et mardi. Mercredi, il y a eu beaucoup de glace. On ne croit pas que la gelée ait atteint la canne. Ni le plant, ni les souches n'ont souffert. Plusieurs planteurs finiront bientôt. Trois avaient déjà terminé, cette semaine.

M. J. A. Rougon, d'Anterlitz, sur Fausse Rivière, qui avait été terriblement inondé, a réussi à faire 300 boucauts, et MM. Lieux frères, sur Grand Bay, ont obtenu 800,000 livres d'un beau sucre.

M M. P. Phillips, sur Lower Chenal, Fausse Rivière, qui avait commencé, tard, sa roulaison, a obtenu un sucre de première qualité. Il en fera plus de 500 boucauts.

En général, le rendement dépasse celui de l'an dernier. La moyenne est de plus de 3,000 livres, l'acre.

On nous a montré une tige de canne portant deux yeux sur chaque nœud. Cette tige a été un sujet d'étonnement pour bien des planteurs. Ils prétendent que si on la plante dans des conditions favorables, elle peut produire une nouvelle variété.

Nous avons eu deux incendies, la semaine dernière : l'un à Raccourci, au "Igle" de M. Ordelscour. Vingt balles de coton et 4,000 sacs de graine ont été consumés ; perte, $4,000.

L'autre, à New Roads, chez M. Olivier St-Dizier. Tout le maïs, tout le foin et 11 balles de coton ont été dévorés par les flammes.

Le fleuve baisse; les travaux des levées vont bien. Celle de Fanny Ripley est presque achevée. Nous en dirons autant de Morganza et de New Texas.

—LETTRE DE LA PAROISSE TERREBONNE :

Le froid de mercredi dernier ne nuira probablement pas à la canne. En général, le temps est resté favorable, toute la semaine. Deux petits planteurs, seulement, ont achevé leur roulaison, mais presque tous seront encore en plein travail, le 1er janvier.

Jusqu'à présent, personne ne se plaint de ce que la canne commence à sécrir.

Les planteurs du bas Terrebonne souffrent beaucoup de la perte de la raffinerie de cette région. Presque tous sont obligés de faire d'énormes provisions de charbon, pour pouvoir achever leur roulaison—sans compter les nombreux accidents qui arrivent à leurs machines.

Si nous en jugeons, d'après les apparences, Aragon et Point Farm en ont encore pour plusieurs semaines, même dans les conditions les plus favorables, mais il est arrivé aussi passablement d'accidents, et comme il n'y a aucune ressource dans le pays pour faire les réparations, on est constamment obligé d'envoyer à la ville.

Il a plu si peu, depuis octobre, que presque toutes les citernes sont vides. On est obligé d'aller chercher au bayou, l'eau pour boire. Le tremblerie aussi fait défaut—autre cause de dépense, qui grossit le prix de la main-d'œuvre.

Sur Argyle, à M. McCollum, on filtre les jus d'une façon particulière, comme dans les raffineries. Les écumes restent ; le jus clair passe seul, et le résidu est soumis à un nouveau procédé. Après avoir filtré une seconde fois, il se forme une sorte de gâteau dans un vaste sac enveloppé dans un autre plus petit. Cet appareil, fort ingénieux, peut faire 10 boucauts, par jour, et il ne coûte pas, en tout, plus de $250.

Bien que les cannes soient presque toutes versées, nombre de planteurs ont mis en windrow celles qui avaient le plus de longueur.

Si le temps reste, comme il est, froid et sec, les cannes ne peuvent qu'y gagner et feront, bientôt, un très bon sucre.

Les propriétaires sont trop occupés, en ce moment, pour pouvoir nous communiquer les résultats de leur roulaison, mais ce sont à peu près les mêmes chiffres que ceux que nous avons donnés, la semaine dernière.

—LETTRE DE LA PAROISSE ASSOMPTION :

Temps sec et froid, très favorable à la roulaison et à la canne. La Providence semble avoir voulu donner aux planteurs une compensation aux bas prix du sucre. Le rendement est énorme, mais il y a eu de nombreux accidents aux machines—notamment chez M. Monnot.

MM. Lemin Dry, Nems Vives, Lee Cancionne, Oscar Himel, et d'autres ont terminé. Le jour de Noël, la majorité aura éteint ses feux. Parmi les habitations qui ont encore à rouler, nous pouvons citer Woodlawn, Madewood, Trinity, Albemarle. La récolte est toujours aussi bonne. Quelques planteurs coupent leurs cannes très bas, à cause de la gelée.

On peut prédire de grandes améliorations, ici, pour 1891. D'abord, la parole sera la communication directe avec la ville, par chemin de fer ; il en résultera l'érection d'usines centrales. Déjà, plusieurs planteurs prennent leurs mesures pour vendre leurs cannes à la tonne.

La Lafourche baisse rapidement ; il est à craindre que la navigation ne soit interrompue. On s'attend à une forte glace, pour demain matin.

—LETTRE DE LA PAROISSE LAFOURCHE :

J'ai visité Laurel Grove, à MM. Robichaux et Troeclair, j'y ai été saisi d'admiration. Tout y est nouveau, et fonctionne on ne peut mieux. Le premier moulin a 32 pouces sur 6 pieds; le second, 44 pouces sur 6 pieds 3 pouces. Il faut voir marcher ces deux moulins pour être convaincu que quiconque ne roule qu'une fois la canne, doit faire de grandes pertes de jus. La fournaise Dunn Sutteliffe fait une excellente besogne. Elle roule 1 3/4 de baril, par chaque 1000 livres de sucre. Les Italiens y travaillent à merveille. Sur 350 arpents à rouler, il en reste encore 150. On avait mis en windrow 75 acres, avant les gelées. Il y a encore pour trois semaines de travail. Samedi dernier, on avait déjà roulé 11,019 tonnes.

Voici les chiffres fournis par le chimiste, M. A. J. Price :

Extraction	76.1
Degrés Beaumé	7 8
Total solides	14 01
Sucrose	11 2
Glucose	1 56
Solides, non sucrés	1 13
Proportion de la glucose	14 04
Coefficient de pureté	76 08
Sucre à la canne de jus	185 2
Sucre à la tonne de cannes	140 93

—M. Geo. Dronne a fini, avec 300,000 livres de sucre "open kettle", sur 100 arpents.

—On croyait faire, sur Coulton, 800 boucauts par jour, ces jours-ci, mais, au contraire, de 1,200 à 1,300.

Lettre du cardinal Lavigerie a "L'Univers." Publication, par l'Agence Havas, d'une note communiquée par l'archevêque d'Alger.—Le cardinal Lavigerie adresse la lettre suivante au journal l'*Univers*, en réponse à M. le comte de Vanssay :

"Biskra, 6 décembre, 9 h. 40.

"Je proteste, au point de vue de mon droit absolu, contre la publicité donnée sans mon autorisation par un journal à une lettre de moi au comte de Chambord, lettre qui était de sa nature, intime et confidentielle, et qu'on publie sans même faire observer qu'elle était écrite au moment où la France était libre de tout lieu, était appelée à se prononcer légalement sur la forme de son gouvernement définitif, et à la suite de conférences d'ga'ement intimes. Mais, au fond, je n'y trouve que la confirmation de l'opinion, désormais irrévocablement acquise à l'histoire, que l'héritier de notre ancienne monarchie n'a pas voulu régner, malgré tous les efforts faits pour lui faire accepter la couronne et par suite des influences contraires que tout le monde connaît.

"Cardinal Lavigerie."

D'autre part, l'agence Havas a publié la note suivante, communiquée par l'archevêque d'Alger :

"Plusieurs journaux persistent à affirmer, délyolamment, qu'en conseillant aux catholiques la soumission à la forme républicaine du gouvernement pensée, le cardinal Lavigerie conseille d'accepter tous les actes des républicains. Rien n'est plus faux.

"Les membres du clergé qui l'ont salué à son départ, à l'archevêché, savent que le cardinal a déclaré que c'est une véritable infamie d'oser prêter une telle pensée à un évêque, et surtout à un évêque qui compte vingt années de travaux et de luttes contre tous les attentats consommés ou médités contre l'Eglise.

C'est exclusivement au point de vue politique que le cardinal a fait son adhésion, s'engageant ainsi à se soumettre à la forme du gouvernement et à ne rien tentor ou encbourager contre elle. Mais, au point de vue religieux, il entend conserver le droit de s'opposer à tous les actes de persécution et de faire appel à tous les catholiques ralliés à la forme actuelle du gouvernement pour s'unir à lui dans ce but."

Italie.—La nouvelle loi sur le recrutement de l'armée italienne. Augmentation de l'armée permanente, de la milice et de l'armée territoriale.—*Le Secolo*, à propos de la nouvelle loi sur le recrutement de l'armée italienne, dit que l'armée permanente renfermant trois classes de plus, se trouvera augmentée de 150,000 hommes ; la milice mobile, s'accroissant de cinq classes, s'augmentera de 200,000 soldats ; enfin, pour l'armée territoriale, qui comprendra dix classes, l'augmentation sera d'environ 300,000 hommes.

C'est, au total, une force comprise entre 650 et 700,000 hommes que renfermeront en plus les contrées de l'armée.

Le *Secolo* se demande comment l'armée pouvait s'augmenter de la sorte sans qu'il en résultât aucun accroissement de dépenses, ainsi que l'affirment les journaux officieux.

"D'autant plus—ajoute-t-il—que ce n'est pas tout d'avoir des soldats : il faut encore les armer et les habiller. D'où la nécessité d'une extension des approvisionnements proportionnée à celle de l'effectif, qui, sans cela, serait purement illusoire.

"Or, il en coûte, en moyenne, 129 francs pour habiller et équiper un soldat, et 80 francs pour l'armer. A ce compte, c'est une dépense nouvelle de 140 millions, à laquelle il faut s'attendre, rien que pour les objets de première nécessité."

Lettre d'un député socialiste d'Allemagne. La lutte avec le Centre catholique allemand.—Le député socialiste Grillenberger publie un article dans son journal, le *Fränkische Tagespost*, de Nuremberg, traitant des moyens par lesquels son parti devrait battre en brèche l'influence du centre catholique. Il avoue tout d'abord que la lutte sera pénible, acharnée ; il conseille, en outre, de laisser les questions religieuses de côté et de n'attaquer que le cauchisme politique des chefs du centre comme réactionnaire. Il conseille son article en exhortant les socialistes à ne pas blesser les sentiments religieux du peuple catholique et à ne pas manquer de sûreté en imitant la bourgeoisie libérale et voltairienne.

Le remède du Dr Koch.--La série des conférences du Dr Cornil, à l'hôpital Laënnec de Paris.--Le comité consultatif d'hygiène publique de France.

M. le Dr Cornil, professeur de la Faculté de médecine de Paris, a continué le 7 décembre, à deux heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Laënnec, la série des conférences qu'il a entreprises sur les malades soumis dans son service au traitement de la tuberculose préconisé par le Dr Koch.

Il a dit, en finissant :

Plusieurs de nos compatriotes et amis, qui revient sont de Berlin—MM. Ferrand, Thibierge, Cäffer, Rémond (de Metz) m'ont rapporté une impression décourageante, pour ne pas dire fâcheuse. Ils n'ont pas vu d'exemple avéré de guérison définitive de lupus et encore moins de la tuberculose pulmonaire. Il y a ce dès cas de mort par tuberculose. Cela n'a rien d'étonnant, car le bacillemoissonnant la terminaison constante des cas aigus ou arrivés à un haut degré d'intensité. Mais nous nous contenterons volontiers d'arrêter le lupus, de le cicatriser en partie et d'améliorer l'état des phtisiques.

S'il y a eu des désastres à Berlin, cela vient surtout de ce que, dans un lait souvent infecté et où s'inocule toute personne qui le désirait a des doses croissantes, en arrivant à plusieurs centigrammes par jour du principe actif ; on a fait or, le de la lymphe de Koch. Pour nous, nous avons employé ici des doses plus faibles et moins souvent répétées, aussi n'avons nous jusqu'ici aucun mécompte à enregistrer.

Les faits observés dans mon service sont trop récemment traités pour que nous puissions nous prononcer si pour ni contre le mode de traitement par la lymphe de Koch. Il convient d'attendre et de n'en tenir plus à ce qu'a dit M. Koch lui-même qu'à la pratique des médecins de son entourage.

Le comité consultatif d'hygiène publique de France (siège à Paris) s'est réuni, le 9 décembre, sous la présidence de M. le Dr Brouardel.

Le Dr Prouse lui a communiqué une note reçue, de Berlin, du médecin français Netter—note dont nous nous remarquons ce passage :

On peut dire que la découverte de M. Koch a une valeur extrême. Son utilité diagnostique est incontestable, et peut être pourra t-on, un jour, grâce à ce moyen, reconnaître des tuberculoses tout à fait initiales, des mois, des années avant qu'elles se traduisent par des signes physiques. Dans ces conditions, sans doute seul la guérison sera le fait obtenu par la méthode même ou par un autre.

Ce diagnostic pour ainsi dire, faut-il le dire, une utilité tout aussi grande pour l'entourage du malade et pour la société. La *prévention de santé publique* est plus que jamais à l'ordre du jour. Le Koch apprécie tout spécialement dès aujourd'hui, à côté de la méthode et espère faire disparaître la terreur de la tuberc...

Il convient de dire que l'emploi du nouveau remède n'est pas sans inconvénients dont doivent être prévenus le médecin, le malade et son entourage. La réaction générale peut être extrême et il peut en résulter une aggravation temporaire chez un sujet déjà affaibli. Aussi convient-il de ne pas traiter les cas trop avancés.

Dans tous les cas, le traitement doit être surveillé avec la plus grande attention. Nous croyons avec Pfuhl qu'il ne doit être entrepris que dans des hôpitaux où les malades sont l'objet d'une surveillance étroite de tous les instants et où ils sont toujours à même de recevoir en tout temps le secours du médecin.

Une longue discussion s'est engagée, à la suite de la lecture de la note de M. Netter, sur les applications faites, en France, du remède de Koch, discussion à laquelle ont pris part MM Cornil, A. J. Martin, Nicolas, Peter, Perrin, Henri Monod, Dupré, Bergeron et Brouardel.

A la suite de cette discussion, le comité a voté, à la presque unanimité, la proposition suivante :

"Il y a un intérêt scientifique à ce que les expériences sur la valeur du remède de Koch soient continuées en France."

Aucune main ne s'est levée à la contre-épreuve.

Espagne.—Les élections provinciales. Le décret de dissolution des Cortès. La réunion des Chambres.—Nous trouvons, dans le *Temps*, la dépêche particulière qui suit :

Madrid, 9 décembre, 9 h. 45.

Dans 44 provinces sur 49, on signale 297 candidats ministériels élus, 161 candidats de l'opposition, c'est-à-dire 6 indépendants, 6 réformistes, 15 carlistes, 33 républicains et 98 libéraux. L'opposition conservera la majorité dans les conseils provinciaux de Madrid, de Cordoue, de Saragosse, de Guipuzcoa, de Biscaye, de Huesca, de Valladolid et de la Corogne. La majorité est déclarée en faveur du gouvernement dans 35 provinces.

Le décret de dissolution des Cortès paraîtra après Noël et fixera les élections générales au 1er février. La réunion des Chambres aura lieu le 4 mars.

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Pierre Leopold Jeannet, ancien négociant, ayant résidé longtemps à la Nouvelle-Orléans et, par conséquent, bien connu de notre population. M. Leopold Jeannet est décédé le 21 décembre 1890 en son domicile à Paris, France, 63 rue de Rocher, à l'âge avancé de 83 ans malgré les ravages du temps parmi les connaissances qui le laissées dans notre ville il y a encore bien des amis qui déplorent sa vive mort en perte.

24 déc—1f

GRAVOIS—Décédé hier, mardi 23 décembre 1890, à 7 h. 10 du soir, PIERRE LOUIS GRAVOIS, âge de 58 ans et 6 mois, natif de la paroisse St-Jean-Baptiste, La., et habitant Algier depuis 35 ans. Ses amis et connaissances et ceux des familles Gravois et Rosemond Lorio sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi à 3 h. 30, de la dernière résidence, No 24 rue Berthélémy, à Algier.

Prière aux journaux de l'Ouest-Baton Rouge, Thibodeauville et de la paroisse St-Jacques de reproduire cet avis.

REIBAUD—Décédée hier soir, mardi, 23 décembre 1890, à 10 heures moins 10 minutes, à l'âge de 49 ans, Mme Veuve FRANÇOIS REIBAUD, née Aimée Maslect. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Reibaud et Maslect, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, mercredi, 24 décembre, à 4 heures. Le convoi partira de la résidence de son mari, Chas. Maslect, No 249½ rue Dumaine, entre Robertson et Villeré.

ST HUBERT—Décédée hier matin, mardi, 23 décembre 1890, à 3 1/2 heures, Mme Veuve JOSEPH ST HUBERT à l'âge de 71 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, mercredi, à 10 heures, de sa résidence, encoignure des rues Dumaine et Robertson.

De la part de ses enfants.

BARBARIN—Décédée hier matin, mardi, 23 décembre 1890, à 3 1/2 heures, LOUISE CLARA BARBARIN, fille d'Ermance Boisson et de Wm. H. Barbarin. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des deux familles sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, mercredi, à 11 heures, de sa dernière demeure, No 194 rue Dumaine, entre St Claude et Tréma.

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose ; mais buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE, Seul Agent, 129 rue Royale, coin Toulouse.

6 jui—6 m

Le Dr A. B. de VILLENEUVE

J. HIMBERT, Coin Hôpital et Royale.

J'annonce à ma nombreuse clientèle qu'elle trouvera pour les fêtes de Noël et du 1er de l'an le plus grand assortiment de pièces froides et pâtes de toute espèce qu'il y ait à la Nouvelle-Orléans. J'invite le public à venir visiter les vitrines et le buffet garnis de plus de 150 pièces montées.

Dîners, soirées, mariages sur commande. Le plus beau service nous fourni sans frais additionnels.

21 déc—3f

BASILE BARES FACTEUR DE PIANOS, 84 Rue Royale, Nlle-Orléans. —SEUL AGENT POUR LES— PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité et la facilité sur les touches. Vente au comptant ou à crédit. Pianos droits, à queue, à double répétition, harmonium de 32 jeux, à deux claviers, harmonium de 16 jeux, à deux claviers. Accords et réparations de pianos par des ouvriers spécialistes. 20 déc—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL—1890.

Messieurs les Sociétaires :

Le Conseil d'Administration arrivé au terme de la mission que vous lui avez confiée (30 novembre), vous soumet le résumé de ses travaux.

Rapport du Comité de Finances.

Au 24 novembre 1890, la balance était de	$ 2,927 05
Reçu depuis pour quotités	13,822 50
Reçu depuis pour anniversaires	1,016 00
Reçu depuis pour admissions	986 00
Reçu depuis pour loyers	724 00
Reçu depuis de divers	18 20
Reçu depuis pour le bal	225 30
Total général des recettes	$19,913 25

Sur lesquelles nous avons payé :

502 bons de secours	$ 2,506 50
A gardien	2,312 40
Au secrétaire	260 00
Au trésorier	1,162 36
Aux médicaments	4,223 25
Aux docteurs	1,320 00
Gas, charbon, Water Works	344 29
Impression, Ports, Rat	111 50
Inhumations	575 50
Travail et Fournitures à l'Asile	813 61
Impression	199 50
Bal	244 45
Assurances	79 90
Total général des dépenses	$14,323 65
Laissant une balance en caisse de	5,587 57

Rapport du Comité d'Admission :

La Société, au 24 novembre 1889, se compte actuellement de 1,429 membres.

Admis depuis 116

Total 1,544

Sur lesquels il faut déduire :

Démissionnaires	9
Décédés à Asile	26
Décédés à l'Asile	7
Rayés	78— 122
Effectif actuel	1422

Classés ainsi qu'il suit :

Pensionnaires à l'Asile	6
Pensionnaires honoraires	13
Exempts de quotités	27
Ayant les quotités trois ans	
Vieux de sociétaires	153
Fils de sociétaires	53
Membres actifs	1,100
Total égal	1,422

Rapport du Comité de Secours :

Nous avons distribué à titre de bienfaisance $2 500 50 sous forme de 502 bons de secours.

Nous avons enregistré 52 décès, ainsi répartis :

Sociétaires	35
Epouses de Sociétaires	9
Rafiots	38
Total	82

SERVICE MÉDICAL :

A l'Asile.—Le Dr Bourgeette, médecin de l'Asile, et le Dr Borde qui l'a remplacé pendant son congé, ont soigné 113 malades, qui ont accusé 2,117 journées de traitement. 74 des malades sont morts. 429 consultations ont été données ; 7,495 prescriptions de nos différents docteurs y ont été remplies.

A domicile.—Le Dr. U. E. Borde, qui a chargé du service de la partie supérieure de la ville, a soigné 549 malades. Le mois précédent son entrée en fonctions 44 malades avaient été soignés.

Le Dr. A. Recquet, à qui est confiée la partie inférieure, a soigné une moyenne de 141 malades. Il a donné en plus 1,952 consultations.

Abonnés.—379 malades ont reçu les soins du Dr. Renshaw.

En additionnant le nombre des malades qui ont reçu les soins de la Société, soit à l'Asile, soit à domicile, nous trouvons le chiffre de 1,926 malades.

Exercice 1890-91.

Président J. Bayle.
Vice-Président, J. L. Revol, coin Chartres et Conti.
Trésorier, P. Cougot, 206½ rue Mars.

Comité de Finances :

A. Castel, coin St. Pierre et Royale.
J. A. Mailhes, coin St Louis et Royale.

Comité d'Admission :

J. B. Baux, rue St Philippe, près Galvez.
J. B. Abadie, 905 rue Dauphine.

Comité de Secours :

F. Fagoret, président, rue Robertson 175½.
P. Forio, 189, rue Sarazpatz.
J. Vignes, 311 rue Melpomène.
J. Bethé, coin Ste Anne et Claiborne.
J. B. Maynard, 122 rue St Pierre.

Le Conseil informe Messieurs les Sociétaires qu'il a élu les officiers suivants :

Secrétaire, L. Simon, 235 rue Remparts, nord.
Collecteur, H Sabrio, 59, rue Orléans.
Médecin de l'Asile, Dr. Bourgeette, 252 rue Royale.
Médecin de la partie supérieure, de la ville, Dr. U. E. Borde, 252 Canal.
Médecin de la partie inférieure de la ville, Dr. A. Recquet, 245 rue Remparts, nord.
Abattoirs, Dr R. G. Renshaw, coin Levée et Hancock.
Gardien de l'Asile, J. P. Jacob,
Par ordre du Président, J. BAYLE.
L. SIMON, Secrétaire.
21 déc—5f

Assurances et Banques.

Banque Nationale Bank of New Orleans.—Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1890.—L'élection annuelle des directeurs pour l'exercice 1890-1891 aura lieu à la maison de banque, coin des rues Camp et Commerce, le TROISIÈME MARDI, 20me jour de janvier 1891, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

20dée—4 dnjs

Banque Nationale Nationale de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1890.—L'élection annuelle des directeurs de cette Banque, pour l'exercice de 1891, aura lieu au local de la Banque, 106 rue du Carmel, MARDI, 13 janvier 1891, de midi à 3 heures de l'après-midi.

JAS V. TARLETON, Caissier.

14 déc—1m

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1890.—L'élection annuelle pour neuf directeurs de cette banque, devant servir pendant l'année suivante, aura lieu au local de la banque le MARDI, 13 janvier 1891.

J. L. BERGINE, Caissier.

14déc—1m

Banque de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, No 1 rue Carondelet.—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1890.—L'élection pour directeurs de cette banque aura lieu le MARDI, 13 janvier 1891, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

JOS. A. BEYER.

L'EXPOSITION

La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans !

LEON GODCHAUX,

81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres

LE PL